

Philippe Morel
Député MCG au Grand Conseil
22, chemin de la Troupe

Genève le 21.1.2024

C4118

1253 Vandoeuvres ND CONSEIL

Expédié le:	Session GC: 25-26.01.2024		
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:			
Copie à:			

Madame Céline Zuber-Roy
Présidente du Grand Conseil
2, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève

Concerne : Renoncement à mon mandat de député MCG au Grand Conseil dans le cadre de ma nomination au Conseil d'Administration des HUG

Madame la Présidente du Grand Conseil,

Donnant suite à ma nomination au Conseil d'Administration des HUG, et en référence à l'art. 17 al. 1 let. b) de la LOIDP, je me permets de vous informer que je renonce à mon mandat de député au 31 janvier 2024.

Le Conseil d'État en a été informé par un courrier séparé ce jour.

Élu en 2009, je quitte avec regrets mon activité de député qui, au cours de ces presque 15 ans d'exercice, m'a apporté beaucoup de satisfactions, mais a également soulevé des questions sur la capacité qu'a notre Grand Conseil à traiter les dossiers avec sagacité, diligence et sagesse !

Que de débats auxquels j'ai participé, ou dont j'ai été témoin, qui avaient pour essentielle motivation la joute politicienne ! Que de longs discours, déclamés souvent avec brio, mais qui dans le fond n'influençaient pas une décision déjà acquise et nous faisaient perdre un temps précieux pour traiter la masse des objets en suspens. Certes la confrontation des idées et des positions est fructueuse et indispensable, mais qu'elle s'applique aux grands thèmes et aux problèmes réels qui préoccupent nos concitoyens !

J'ai parfois été impressionné par le cheminement habile de certains raisonnements, le véritable « malaxage » des idées et des doctrines politiques pour en tirer des orientations, la capacité de répartie de certains et certains ! Déçu aussi par des attitudes ou des propos inadéquats et malveillants.

Au sein de notre Grand Conseil, la diversité des personnalités, des personnes et de leurs origines, particulière à Genève, est une richesse qui doit bénéficier à notre population !

« Il faut écouter beaucoup et parler peu pour bien agir au gouvernement d'un État » disait le Cardinal De Richelieu ! Écouter nos concitoyennes et concitoyens, qui, comme on le répète au début de chaque séance, nous ont délégué leur pouvoir nous ont confié leur destinée !

Je souhaite aux nouveaux députés autant de plaisir que j'en ai eu moi-même à siéger au sein de cette noble assemblée dans laquelle je garde confiance pour continuer, avec le Conseil d'État, à guider Genève vers un équilibre social, la protection des personnes économiquement fragiles, le soutien à nos entrepreneurs, la confiance en la jeunesse et ses capacités, et la clairvoyance nécessaire dans la période troublée que nous traversons dans le monde.

En vous remerciant de faire lire ce texte, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes remerciements et mes respectueux messages d'amitié.



Philippe Morel, député MCG

Copie : Monsieur F. Baertschi, Président du MCG